



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-7937>

Département(s) de publication : **75, 77, 78, 91**

Annonce n° **26-7937**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : GHU Paris Psychiatrie et Neurosciences

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : MAINTENANCE DES COLONNES SECHES, DES EXTINCTEURS, DES RIA ET DES POTEAUX INCENDIE

Description : La consultation a pour objet les prestations de maintenance préventive et corrective des moyens de secours de l'ensemble des structures du Groupement Hospitalier Universitaire Paris Psychiatrie & Neurosciences. Ces prestations concernent les extincteurs mobiles et portatifs, les robinets d'incendie armés (RIA), les colonnes sèches et poteaux incendie.

Identifiant de la procédure : 695712c9-697a-4e06-9efc-fb2bbe7c2fac

Identifiant interne : MAI 25-06

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 50413200 Services de réparation et d'entretien d'installations d'extinction d'incendie

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires : L'exécution des prestations se fera au sein de différents sites du GHU situés en Ile-de-France.

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 3

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 3

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Maintenance du parc d'extincteurs mobiles et portatifs

Description : Les prestations concernent l'entretien préventif et correctif de tous les extincteurs mobiles et portatifs du GHU sur l'ensemble de ses bâtiments

Identifiant interne : MAI 25-06

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50413200 Services de réparation et d'entretien d'installations d'extinction d'incendie

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires : L'exécution des prestations se fera au sein de différents sites du GHU situés en Ile-de-France.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : La durée initiale est de 12 mois à compter de la notification. Le marché est renouvelable 3 fois par reconduction tacite. La durée globale, toutes reconductions comprises, ne peut excéder quatre ans (48 mois)

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 75,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Au sens des articles R21621 à R216214 du code de la commande publique, le marché est un accord cadre, mono-attributaire, à bons de commandes, sans minimum et avec un seuil maximum de 75 000 euros HT par an pour les prestations à prix unitaires, hors maintenance forfaitaire. L'ensemble des documents sont en accès libre et téléchargeable sans procédure particulière à l'adresse : <http://www.ariarepro.fr> Il est vivement recommandé aux candidats de s'identifier sur la plateforme (enregistrement en ligne de ses coordonnées) afin d'être tenus informés automatiquement des modifications en cours et des précisions éventuellement apportées au DCE. Le nombre maximal de participants indiqué 0 à l'article 5.1.15 signifie qu'il n'y a pas de limitation. Les conditions de participation sont décrites à l'article 5.1 et 6 du règlement de consultation.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique (voir règlement de consultation)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Ordre d'importance

Nombre critère d'attribution : 2

Critère :

Type : Prix

Description : Forfait, BPU (voir règlement de consultation)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Ordre d'importance

Nombre critère d'attribution : 1

Critère :

Type : Qualité

Description : Performance en matière de protection de l'environnement

Catégorie du critère d'attribution seuil : Ordre d'importance

Nombre critère d'attribution : 3

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <http://www.ariarepro.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <http://www.ariarepro.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 02/03/2026 à 14:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Non autorisée

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 0

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Paris

Informations relatives aux délais de recours : Avant la signature du contrat, depuis le début de la procédure, il est possible d'introduire un recours en référé précontractuel à l'encontre de la procédure de passation (articles L.5511 et suivants du Code de justice administrative). Après la signature du contrat, il est possible d'introduire : Un recours en référé contractuel (articles L. 55113 et suivants du code de justice administrative), dans les 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat au Journal Officiel de l'Union Européenne ou dans les six mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. Un recours en contestation de validité du contrat, sur le fondement de l'arrêt du Conseil d'État du 04/04/2014, n° 358994 « Tarn et Garonne », dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicités appropriées.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : GHU Paris Psychiatrie et Neurosciences

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Maintenance du parc des robinets d'incendie armé

Description : Les prestations concernent l'entretien préventif et correctif de tous les robinets d'incendie armé répartis dans les différents bâtiments du GHU.

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 50413200 Services de réparation et d'entretien d'installations d'extinction d'incendie

5.1.2 Lieu d'exécution

N'importe où

Informations complémentaires : Au sein de différents sites du GHU situés en Ile de France.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : La durée initiale est de 12 mois à compter de la notification. Le marché est renouvelable 3 fois par reconduction tacite. La durée globale, toutes reconductions comprises, ne peut excéder quatre ans (48 mois).

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 5,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Au sens des articles R21621 à R216214 du code de la commande publique, le marché est un accord cadre, mono-attributaire, à bons de commandes, sans minimum et avec un seuil maximum de 5 000 euros HT par an pour les prestations à prix unitaires, hors maintenance forfaitaire. L'ensemble des documents sont en accès libre et téléchargeable sans procédure particulière à l'adresse : <http://www.ariarepro.fr> Il est vivement recommandé aux candidats de s'identifier sur la plateforme (enregistrement en ligne de ses coordonnées) afin d'être tenus informés automatiquement des modifications en cours et des précisions éventuellement apportées au DCE. Le nombre maximal de participants indiqué 0 à l'article 5.1.15 signifie qu'il n'y a pas de limitation. Les conditions de participation sont décrites à l'article 5.1 et 6 du règlement de consultation.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique (voir règlement de consultation)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Ordre d'importance

Nombre critère d'attribution : 1

Critère :

Type : Coût

Description : Forfait, BPU (voir règlement de consultation)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Ordre d'importance

Nombre critère d'attribution : 1

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <http://www.ariarepro.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <http://www.ariarepro.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 02/03/2026 à 14:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Non autorisée

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 0

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Paris

Informations relatives aux délais de recours : Avant la signature du contrat, depuis le début de la procédure, il est possible d'introduire un recours en référé précontractuel à l'encontre de la procédure de passation (articles L.5511 et suivants du Code de justice administrative). Après la signature du contrat, il est possible d'introduire : Un recours en référé contractuel (articles L. 55113 et suivants du code de justice administrative), dans les 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat au Journal Officiel de l'Union Européenne ou dans les six mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. Un recours en contestation de validité du contrat, sur le fondement de l'arrêt du Conseil d'État du 04/04/2014, n° 358994 « Tarn et Garonne », dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicités appropriées. Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: GHU PARIS Psychiatrie et Neurosciences.

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Maintenance des colonnes sèches et poteaux incendie

Description : Les prestations concernent l'entretien préventif et correctif de toutes les colonnes sèches et poteaux incendie du GHU sur l'ensemble de ses bâtiments.

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50413200 Services de réparation et d'entretien d'installations d'extinction d'incendie

5.1.2 Lieu d'exécution

N'importe où

Informations complémentaires : Au sein de différents sites du GHU situés en Ile-de-France

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : La durée initiale est de 12 mois à compter de la notification. Le marché est renouvelable 3 fois par reconduction tacite. La durée globale, toutes reconductions comprises, ne peut excéder quatre ans (48 mois).

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 14,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Au sens des articles R21621 à R216214 du code de la commande publique, le marché est un accord cadre, mono-attributaire, à bons de commandes, sans minimum et avec un seuil maximum de 14 000 euros HT par an pour les prestations à prix unitaires, hors maintenance forfaitaire. L'ensemble des documents sont en accès libre et téléchargeable sans procédure particulière à l'adresse : <http://www.ariarepro.fr> Il est vivement recommandé aux candidats de s'identifier sur la plateforme (enregistrement en ligne de ses coordonnées) afin d'être tenus informés automatiquement des modifications en cours et des précisions éventuellement apportées au DCE. Le nombre maximal de participants indiqué 0 à l'article 5.1.15 signifie qu'il n'y a pas de limitation. Les conditions de participation sont décrites à l'article 5.1 et 6 du règlement de consultation.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique (voir règlement de consultation)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Ordre d'importance

Nombre critère d'attribution : 1

Critère :

Type : Prix

Description : Forfait, BPU (voir règlement de consultation)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Ordre d'importance

Nombre critère d'attribution : 1

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <http://www.ariarepro.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <http://www.ariarepro.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 02/03/2026 à 14:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :

Non

Facturation en ligne : Non autorisée

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 0

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Paris

Informations relatives aux délais de recours : Avant la signature du contrat, depuis le début de la procédure, il est possible d'introduire un recours en référé précontractuel à l'encontre de la procédure de passation (articles L.5511 et suivants du Code de justice administrative). Après la signature du contrat, il est possible d'introduire : Un recours en référé contractuel (articles L. 55113 et suivants du code de justice administrative), dans les 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat au Journal Officiel de l'Union Européenne ou dans les six mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. Un recours en contestation de validité du contrat, sur le fondement de l'arrêt du Conseil d'État du 04/04/2014, n° 358994 « Tarn et Garonne », dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicités appropriées. Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: GHU PARIS Psychiatrie et Neurosciences.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Paris

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : GHU Paris Psychiatrie et Neurosciences

Numéro d'enregistrement : 20008210500012

Adresse postale : 1 , rue Cabanis 1, rue Cabanis

Ville : Paris

Code postal : 75674

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : stephane.conte@ghu-paris.fr

Téléphone : 0145656412

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Tribunal Administratif de Paris

Numéro d'enregistrement : 17750005500013

Adresse postale : 7 rue de Jouy

Ville : PARIS

Code postal : 75181 cedex 04

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.taparis@juradm.fr

Téléphone : 0144594400

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 0fea22d1-af37-472e-8a35-4ce2c16966d1 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 22/01/2026 à 17:32

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 22/01/2026